

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

FOOTBALL FEMININ

COLLEGE GRANDE BASTIDE



RENTREE 2021-2022

La section sportive scolaire offre aux élèves volontaires, d'un niveau confirmé en football et ayant satisfait au concours d'entrée, la possibilité de bénéficier d'un entraînement plus soutenu tout en suivant une scolarité normale.

La section sportive constitue l'un des volets du projet d'établissement au même titre que la section européenne.

Réussite scolaire

Ce complément de pratique sportive approfondie doit motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection. Il contribue ainsi à leur épanouissement et à leur réussite scolaire.

Perfectionnement

La section sportive scolaire donne à l'élève la possibilité d'atteindre un haut niveau de pratique et permet de concilier études et pratique sportive renforcée.

Volume raisonné de la pratique sportive :

Le volume maximum des pratiques sportives doit être pensé dans l'intérêt des élèves (EPS, entraînements section et club, matchs, ...). Ainsi, l'équilibre entre le temps de pratique sportive, le temps consacré à l'étude des autres disciplines et les temps de repos doit être une priorité lors de l'élaboration de l'emploi du temps de la section.

Participation aux compétitions scolaires

L'UNSS organise un championnat académique des sections sportives à finalité Nationale. La participation est obligatoire et se déroule le mercredi (3 ou 4 rencontres dans l'année).

L'adhésion à l'Association sportive du collège est de 30€ (couverte par la carte « collégien de Provence » du CD13)

Regroupement :

Les élèves d'un même niveau sont regroupés dans la même classe (12 élèves maximum sont retenues par niveau de classe).

Sélection :

-Tests sportifs : Mardi 06 avril pour les 6^{ème}/5^{ème} et mardi 18 mai pour les 4^{ème} /3^{ème}.
-Dossier scolaire : L'attitude, le travail et les résultats sont évalués. Les résultats fragiles ne sont pas réhabilités.
Demande de dérogation obligatoire pour les élèves hors secteur.

Engagement citoyen :

- Charte de comportement.
- Participation aux compétitions UNSS (représenter son collège, assumer différents rôles)
- Formation à l'arbitrage et certification « jeune arbitre » UNSS.
- Implication dans la vie de la section.

Suivi médical :

Une visite médicale complète, financée par le CD 13, est réalisée en début d'année à l'hôpital SALVATOR dans les services du professeur COUDREUSE. Elle s'inscrit dans la mise en place d'un suivi attentif dont le but est de prévenir tout risque excessif de fatigue ou de blessure.

Evaluation des acquis :

Dans le cadre de la formation globale de l'élève (processus d'acquisition du socle commun), la maîtrise des compétences et des connaissances développées au sein de la section est validée par toutes les instances impliquées dans le dispositif.
Une note et une appréciation sont portées dans le bulletin scolaire.

INTEGRER LA SECTION SPORTIVE C'EST S'ENGAGER SUR L'ENSEMBLE DE LA SCOLARITE AU COLLEGE !!!

La Section Football doit être un vivier exemplaire en matière de « conduite » et de « travail ».

Être en Section Sportive Football, ce n'est pas : « Être arrivé ! » C'est débuter un long cheminement, exigeant, rigoureux, formateur.

Contact : sebastien.grangeat@ac-aix-marseille.fr (responsable section sportive scolaire collège Grande Bastide)